



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E15540

VALABLE JUSQU'AU 29/09/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/06/1994  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 28/01/2011  
390 000

Raison sociale : JOLY

36 RUE DES PRES  
27950 ST MARCEL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC EVREUX 1994B00260

Téléphone : 02 32 51 40 30  
Portable :

Fax : 02 32 21 33 94

Siret : 397 482 175 00015

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2614986 S 02

Site Internet : www.jolysas.fr

E-mail : contact@jolysas.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 659895G 1247000/001 541311

Responsabilité légale :

QUETTIER PIERRE EDOUARD PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247001/001331909

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Effectif moyen : 33

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	12/09/2023
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure) Mention RGE	06/09/2022
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	06/09/2022
3213	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité supérieure) Mention RGE	20/09/2023
3222	Étanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	20/09/2023
3813	Parois en bardages complexes (Technicité supérieure) Mention RGE	22/06/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN  
PARC DES COMPETENCES  
BATIMENT "NEW LARGO"  
RUE DES BOIS ROND  
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.